



Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat
ancien cimetière - partie n°1
Concession n° 213 - GARNAUD-DECORPS
Délivrée le 20/12/1919

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : Inconnu

Aujourd'hui, le 25 avril 2023, à 9 heures de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 17 avril 2023, régulièrement *publié dans la presse locale, sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières*, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Nous y avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'Acte original en mairie dont une copie est ci-annexée

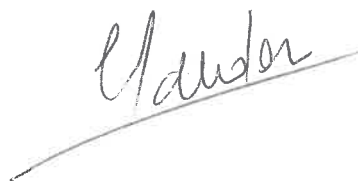
monument déjointé

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police



Signature du maire



La fiche détaillée de la concession est joint en annexe du présent procès-verbal qui a été publié le
28/04/2023



Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 063-216300194-20230626-CIM2023_33-AR

Berger
Levrault

CONCESSION

CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :

GARNAUD-DECORPS

Titre de concession : Acte original en mairie

Date d'acquisition : 20/12/1919 **Cimetière** : ancien cimetière - partie n°1

Etat général depuis le dernier procès-verbal : Mauvais état général. L'aspect s'est dégradé depuis le dernier procès-verbal

Superficie : 6 m² **Durée de la concession** : perpétuelle

Description de la concession : monument

Présence de végétation Si oui, à décrire : présence importante de lichen et de mousse

Objets funéraires : croix, diverses décorations

Liste des défunts inhumés (connus) : GARNAUD Jean (1862-08/12/1919) - GARNAUD Antoine (28/03/1841-26/02/1920)

Observations : monument déjointé

RAPPEL DE LA PROCEDURE

✂ ***Procès-verbal de constatation n°1 en date du 23/09/2019, avec les signatures de :***

***** Didier LAVILLE (Mr Le Maire) ;***

***** Christine MANDON (La 1^{ère} Adjointe) ;***

***** Stéphane KALMES (Policier Municipal de la commune d'AULNAT)***

Publication du Procès-verbal de constatation n°1 en date du 05/12/2019

Date d'affichage des extraits Procès-verbal de constatation pendant un mois, à quinze jours d'intervalle :

- du 05/12/2019 au 05/01/2020,***
- du 21/01/2020 au 21/02/2020,***
- 09/03/2020 au 09/04/2020,***

Envoi à la préfecture le 27/09/2022

Visites de contrôle : 24/05/2018, 25/06/2018, 09/06/2021, 08/10/2021, 15/09/2021, 06/10/2022, 06/03/2023

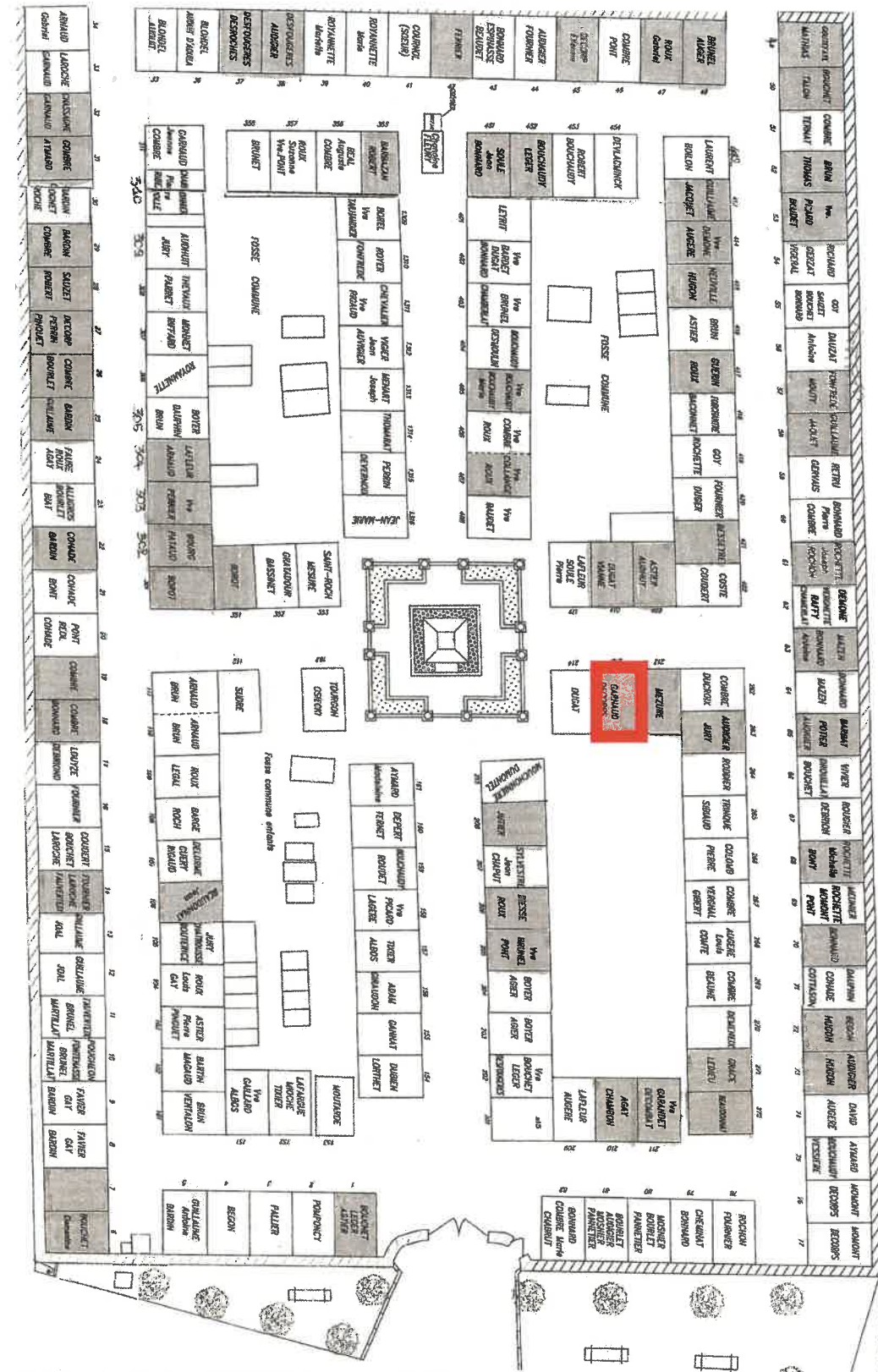
✂ ***Procès-verbal de constatation final du 25/04/2023, avec les signatures de :***

***** Christine MANDON (Madame le Maire) ;***

***** Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).***

Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une co

Plan





Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Acte de concession

Aulnat

DEPARTEMENT **du Puy-de-Dôme**

ARRONDISSEMENT **de Clermont-Ld**

CANTON **de Clermont-Est**

COMMUNE D' AULNAT

CONCESSION A PERPETUITÉ

USEPUBLIQUE DANS LE CIMITIERE COMMUNAL

Nous, Maire de la commune d' **AULNAT**

Vu le décret du 21 mai 1871 en l'effet du 15 mai 1871 dans ses dispositions relatives aux Concessions de terrain pour sépultures dans les cimetières.

Vu l'ordonnance royale du 3 décembre 1848 relative aux cimetières communaux.

Vu le délibéré du Conseil municipal du 15 mai 1871.

Vu la délibération de concession de terrain pour sépulture.

Vu la délibération à nous présentée par **M. Garnaud-Boissier** demandant **43 mètres superficiels de terrain à Aulnat-Est** et tendant à obtenir la Concession à perpétuité de **43 mètres superficiels de terrain dans le cimetière de cette commune pour y fonder sa sépulture et celle de sa famille.**

Le pétitionnaire s'engageant à verser immédiatement dans la caisse du receveur communal pour prix principal de cette concession la somme de **deux cents francs** dont **deux cents francs** au profit de la commune et **cent francs** au profit des pauvres, le tout conformément aux arrêtés et délibérations précités.

Surseoir

Actes à Tenir

Il est fait concession à perpétuité, à partir de ce jour, au profit de **M. Garnaud-Boissier** **43 mètres superficiels de terrain** dans le cimetière de la commune d' **AULNAT** pour y fonder sa sépulture et celle de sa famille.

à cette concession portera les n° 12 et 13 des numéros dans le plan communal et dans l'office transcriptionnel, cote 12.

2018



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°213

2021



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

2022



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°213

2023



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une co

☞ Photographie du procès-verbal de constatation en date du 25/04/2023



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°213

